

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
REGION DE L'OUEST
DEPARTEMENT DU NDE
COMMUNE DE BANGANGTE
B.P. 18 Bangangté- Cameroun
Phone: +237 233 48 41 57;
communedebangangte@gmail.com
Site Web :
www.communedebangangte.net



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
WEST REGION
NDE DIVISION
BANGANGTE COUNCIL
P.O BOX. 18 Bangangté- Cameroon
Phone: +237 233 48 41 57;
communedebangangte@gmail.com
Site Web :
www.communedebangangte.net

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE
AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE BANGANGTE

**Demande de Cotation National Ouvert N° 01/DC/COMMUNE-
BANGANGTE /CIPM-BANGANGTE/2026 du 13 mars 2026**

**Equipement en Tables Bancs et Bureau de Maitre de certaines
écoles maternelles de la Commune (Kafeng, Bangang-Fokam.etc...)**

IMPUTATION :
BIP MINEDUB 2026 ;

EXERCICE 2026

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
PASSATION DES MARCHES D'EQUIPEMENT

MARS 2026

4.

TABLE DES SIGLES

A RMP : Age n ce de Régulation des Marchés Public s

BP U : Bordereau des Prix Unitaire s

DQ E : Devis Quantitatif et Estima tif

MI NMA P : Ministère d e s Marché s Publics

MO / MO D : Ma ître d 'Ouvrage / Ma ître d 'Ouvrage Délégué

S DP U : S ou s -Dé ta il des Prix Unitaires

CI P M : Commission Interne de Passation des Marchés

CCCM : Commission Centrale de Contrôle s des Marchés Publics

CS P M : Commission Spéciale de Passation de Marchés Publics

CDP M : Commission Départementale de Passation des Marchés Publics

DTA O : Dossier T y p e d ' Appel d ' Offres

DA O : Dossier d 'Appels d 'Of f r e s

TABLE DES MATIERES

Pièce N°1. Avis de consultation (AC)	10
Pièce N°2. Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)	24
Pièce N°3. Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	56
Pièce N°4. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	81
Pièce N°5. Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)	116
Pièce N°6. Cadre du bordereau des prix unitaires	120
Pièce N°7. Cadre du détail quantitatif et estimatif	125
Pièce N°8. Cadre du sous-détail des prix	129
Pièce N°9. Modèle de marché	133
Pièce N°10. Modèles ou formulaires types à utiliser par les Soumissionnaires	138
Pièce N°11. La Charte d'Intégrité	165
Pièce N°12. Liste des organismes habilités à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics	177

PIECE N°1

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AC)

AVIS DE CONSULTATION

Avis de Consultation National Ouvert N° 01/AC/COMMUNE-BANGANGTE /CIPM-BANGANGE/2026 du 13 mars 2026 :

Equipement en Tables Bancs et Bureau de Maitre de certaines écoles maternelles de la Commune (Kafeng, Bangang-Fokam.etc...)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public 2026, le Maire de la commune de Bangangté, Autorité Contractante lance pour le compte de la Mairie de Bangangté, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux ci- dessus cités en trois lots.

2. Consistance des Equipement

L'Equipements comprennent notamment :

Sans objet

3. Allotissement

Lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- **7 000 000 francs CFA.**

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des équipements, objet du présent appel d'offres est de **03 (trois) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais et ayant des compétences avérées dans le domaine des travaux publics.

7. Financement

Les équipements objet du présent appel d'offres sont financés par :

BIP MINEDUB 2026 ;

IMPUTATION :

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 de la demande de cotation dont le montant s'élève à : **35 000 (Trente-cinq mille) Francs CFA cent** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables dans les services du Maître d'Ouvrage, service des marchés, téléphone 675 16 93 99/695 98 36 46 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne sur** le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la mairie de Bangangté service des marchés dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) Francs CFA**, payable à la recette municipale de Bangangté, représentant les frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Les offres en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir à la Mairie de Bangangté service des marchés au plus tard le **02 Avril 2026 à 09 heures** précises et porteront la mention :

« **Avis consultation National Ouvert N° 01/AC/COMMUNE-BANGANGTE /CIPM/ 2026**
du 13 mars 2026 :

Equipement en Tables Bancs et Bureau de Maitre de certaines écoles maternelles de la Commune (Kafeng, Bangang-Fokam.etc...)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux date et heure limite de dépôt ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- De l'absence de la présentation de la copie d'achat de la quittance De la demande de cotation au service des Marchés lors du dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **02 Avril 2026 à 10 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bangangté ; dans la salle des actes de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- ✦ De l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- ✦ De la Présentation de la caution de soumission au cours de la séance de l'ouverture des plis ;
- ✦ De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;
- ✦ Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;

- + Du non-respect de 70% des critères essentiels ;
- + L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- + De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- + De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- + De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- + De figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'Autorité des Marchés Publics ;
- + Du Nombre d'exemplaires des offres inférieur à sept (07) ;
- + De l'absence de la présentation de la copie d'achat de la quittance de la demande de cotation au service des Marchés lors du dépôt des offres.
- + L'absence du récépissé de la CDEC qui accompagne la caution de soumission.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- + La présentation de l'offre ;
- + Les références du soumissionnaire ;
- + La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères essentiels de qualification et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante *en incluant le cas échéant les remises proposées* (cf. art.34 du RGAO).

17. Nombre maximum de lots :

Sans objet

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Bangangté service des marchés Tel : 675 16 93 99/ 695 98 36 46.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, **DD- MINMAP-NDE ou**

envoyer un SMS au numéro suivant : 233489104/674582552 aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 370748, l'ARMP.

Bangangté, le 13 MARS 2026

Le Maire de la commune de Bangangté
(Autorité Contractante)

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ARMP/Ouest ;
- Président CIPM Bangangté ;
- Affichage chrono. /



Eric Aimé Niat

NOTICE OF CONSULTATION

Open National Consultation Notice No. 01/AC/COMMUNE-BANGANGTE/CIPM-BANGANGE/2026 of March 13, 2026:

Provision of Tables, Benches, and Teacher's Desks for Certain Nursery Schools in the Municipality (Kafeng, Bangang-Fokam, etc.)

1. Purpose of the Invitation to Tender

Within the framework of the 2026 Public Investment Budget, the Mayor of the Municipality of Bangangté, the Contracting Authority, is launching, on behalf of the Bangangté Town Hall, an Open National Invitation to Tender under an emergency procedure for the execution of the aforementioned works in three lots.

2. Scope of Equipment

The equipment includes, in particular:

Not applicable

3. Lotting

Single Lot.

4. Estimated Cost

The estimated cost of the operation following the preliminary studies is:
- 7.000.000 CFA francs.

5. Estimated Completion Timeframe

The maximum timeframe stipulated by the Contracting Authority for the supply of the equipment covered by this tender is three (3) calendar months. This period begins from the date of notification of the service order to commence work.

6. Participation and Eligibility

Participation in this tender is open to all small and medium-sized enterprises incorporated under Cameroonian law with proven expertise in the field of public works.

7. Financing

The equipment covered by this tender is financed by:
MINEDUB 2026 Public Investment Budget;

Bill of Account:

Submission Method

The submission method for this consultation is offline.

9. Bid Security

Each bidder must include with their administrative documents a stamped, hand-paid bid security issued by an organization or financial institution authorized by the Minister of Finance to issue guarantees for public procurement. A list of such organizations is provided in document 14 of the Request for Quotation. The amount of the bid security is 35,000 (Thirty-five thousand) CFA francs and it must be valid for thirty (30) days beyond the initial bid validity period. Failure to provide a bid security issued by a first-class bank or a first-category financial institution authorized by the Ministry of Finance to issue guarantees for public procurement will result in the outright rejection of the bid. A bid security submitted but unrelated to the consultation in question will be considered missing. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

Consultation of the Tender Documents

The physical documents may be consulted free of charge during business hours at the Contracting Authority's offices, Procurement Department, telephone 675 16 93 99/695 98 36 46, from the date of publication of this notice.

They may also be consulted online on the ARMP website (www.arpmp.cm).

11. Acquisition of the Tender Documents

The physical version of the tender documents may be obtained from the Bangangté Town Hall, Procurement Department, from the date of publication of this notice, upon payment of a non-refundable fee of 15,000 (fifteen thousand) CFA francs, payable to the Bangangté Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender documents.

12. Submission of Bids

Bids, in seven (7) copies, including one (1) original and six (6) copies marked as such, must be received by the Bangangté Town Hall, Procurement Department, no later than April 2, 2026, at 9:00 a.m. sharp, and must bear the following inscription:

"National Open Tender Notice No. 01/AC/COMMUNE-BANGANGTE/CIPM/2026 of March 13, 2026"
Equipment (Tables, Benches, and Teacher's Desk) for certain nursery schools in the Commune (Kafeng, Bangang-Fokam, etc.)

"To be opened only during the bid opening session."

13. Admissibility of Bids

Administrative documents and the financial offer must be placed in separate, sealed envelopes.

The following will be rejected by the Contracting Authority:

- Envelopes bearing information about the bidder's identity;
- Envelopes received after the submission deadline;
- Envelopes without indication of the Invitation to Tender;
- Failure to submit a copy of the purchase receipt or the request for a quotation to the Procurement Department at the time of bid submission.

Any incomplete offer, in accordance with the requirements of the Tender Documents, will be declared inadmissible.

14. Opening of Bids

The opening The bidding process will take place on April 2, 2026, at 10:00 AM sharp, by the Internal Procurement Commission of the Bangangté Municipality, in the council chamber of the town hall. Only bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person of their choosing, even in the case of a consortium.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be submitted in original form or certified copies issued by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Specific Regulations of the Invitation to Tender. They must be less than three (3) months old or have been established after the date of signature of the Invitation to Tender notice.

15. Evaluation Criteria

15.1 Disqualifying Criteria

These include:

- The absence of the bid security at the opening of the bids;
- The presentation of the bid security during the bid opening session;

- Failure to submit, within 48 hours of the bid opening, a document from the administrative file deemed non-compliant or missing at the time of the bid opening;
- False statements, fraudulent maneuvers, or falsified documents;
- Failure to meet 70% of the essential criteria;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of any element of the financial offer (the bid submission, unit price schedule, bill of quantities);
- Absence of a dated and signed integrity charter;
- Absence of a dated and signed declaration of commitment to respect environmental and social clauses;
- Being listed among companies suspended by the Public Procurement Authority;
- Fewer than seven (7) copies of the bid;
- Failure to submit a copy of the purchase receipt for the quotation request to the Procurement Department when submitting the bids. ▪ The absence of the CDEC receipt that accompanies the bid bond.

15.2. Essential Criteria

The essential criteria for qualifying bidders will include, but are not limited to:

- The presentation of the offer;
- The bidder's references;
- Financial capacity (access to a line of credit or other financial resources, turnover, proof of financial solvency).

16. Award

The Contracting Authority awards the contract to the bidder whose offer meets the essential qualification and financial criteria and whose offer is evaluated as the lowest, including any proposed discounts (see Article 34 of the General Terms and Conditions of Bidding).

17. Maximum Number of Lots:

Not applicable

18. Validity Period of Offers

Bidders remain bound by their offers for 90 days from the initial deadline for submitting offers.
Bidders remain bound by their offers for 90 days from the initial deadline for submitting bids.

19. Additional Information

Additional information can be obtained during business hours from the Bangangté Town Hall, Procurement Department, Tel: 675 16 93 99 / 695 98 36 46.

20. Combating Corruption and Malpractice

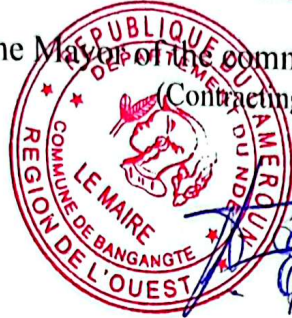
To report any corruption, acts, or malpractice, please call CONAC at 1517, DD-MINMAP-NDE, or send an SMS to the following numbers: 233489104 / 674582552, or to (+237) 673 20 57 25 and 699 370748, or to the ARMP

Bangangté, the 13 MARS 2026

The Mayor of the commune of Bangangté
(Contracting Authority)

Copies:

- Public Procurement Authority (MINMAP);
- ARMP/West;
- President CIPM Bangangté;
- Chrono / archives ;



Eric Aimé Niat